

**RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA  
PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE  
CATASTROPHE ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
DANS LE PACIFIQUE  
À l'invitation du Gouvernement fidjien**

*8-11 juillet*

*Hôtel Sofitel - Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)*

**SÉANCE THÉMATIQUE N° 1 : LES INTERVENTIONS A L'ECHELON NATIONAL  
ET SOUS-REGIONAL : COMMENT LES MESURES NATIONALES  
ET INFRANATIONALES PEUVENT-ELLES APPUYER  
UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE ?**

**Note d'orientation**

**Introduction**

Dans le Pacifique, la gouvernance et la décentralisation de la gestion des risques s'organisent de manières diverses et conformes à la grande diversité des intérêts locaux et à la gamme des capacités nécessaires. Il est souvent dit que la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique trouvent toute leur pertinence à l'échelon local mais, dans la pratique, les institutions sont très indécises quant à la meilleure façon de répartir les responsabilités entre les intervenants nationaux et locaux pour optimiser l'action de proximité. Bien que l'on reconnaisse l'importance des connaissances locales, il n'en va pas de même pour les disponibilités en ressources humaines, matérielles et techniques nécessaires aux activités à mettre en œuvre. On élude trop souvent le fait qu'il existe des opinions divergentes et des intérêts contradictoires au sein des communautés locales, en partant du principe que les « approches participatives » sont la meilleure façon d'introduire des pratiques de gestion des risques de catastrophe (GRC) et d'adaptation au changement climatique.

La recherche scientifique a montré que le changement climatique pose une double menace au regard des catastrophes. Premièrement, il faut s'attendre à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas météorologiques et climatiques tels que les inondations, les cyclones tropicaux, les canicules et les sécheresses (ce qui se produit déjà dans certaines régions). Deuxièmement, il faut s'attendre à d'autres changements — tels que la dégradation des écosystèmes, une moindre disponibilité de l'eau et des aliments, et des répercussions sur les moyens de subsistance — dont la conjugaison entamera la capacité des communautés à faire face aux aléas naturels, notamment dans les petites îles et les pays en développement. Conscients de cette situation, les responsables de l'action climatique ont jugé nécessaire de réduire la vulnérabilité et les risques de catastrophe et ont placé cet objectif au cœur du Plan d'action de Bali, adopté par les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) afin de favoriser l'adaptation et le développement durable. De même, les intervenants mondiaux et régionaux de la GRC ont estimé qu'il convenait d'aborder les problématiques liées au changement climatique dans le cadre des stratégies de réduction des risques de catastrophe et de gestion de leurs impacts.

Le Pacifique tire parti des visées communes de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe, tant dans les politiques générales que dans les mesures concrètes, en poursuivant un triple objectif : i) réduire ou éliminer les risques de catastrophe ; ii) favoriser l'adaptation au changement climatique ; et iii) contribuer au développement durable. Il est clair que la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique poursuivent des objectifs communs : réduire la vulnérabilité des communautés et parvenir à un développement durable. Même s'il est de plus en plus admis que la RRC devrait devenir une composante centrale des mesures d'adaptation (comme il a récemment été dit à la seizième réunion de la Conférence des Parties (COP 16), il s'agit de « favoriser les stratégies de réduction des risques de catastrophe liés au changement climatique, en tenant compte du Cadre d'action de Hyogo lorsqu'il y a lieu ») et qu'il faut établir un mécanisme d'assurance contre les pertes et les dégâts, ces synergies n'ont guère été exploitées jusqu'ici. Les outils de RRC - qui sont essentiellement fondés sur des données anciennes et historiques – doivent être développés conformément à la vision à long terme implicite dans l'adaptation au changement climatique, bien que nous soyons pleinement conscients des différences entre la RRC et l'adaptation au changement climatique.

## **Objet**

Les expériences conduites à l'échelon régional et national pour intégrer l'action climatique et la gestion des risques de catastrophe se situent principalement au niveau du processus de planification, comme en atteste le fait que l'élaboration des politiques, plans et stratégies d'action conjointes concernant ces deux thématiques soit confiée à des équipes nationales. Les avis des provinces ou des îles périphériques sont rapportés par leurs représentants qui siègent au comité national, ou sont recueillis au moyen de consultations.

Cette situation est fréquente dans les États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) dotés d'un gouvernement centralisé, mais, dans les grands pays de Mélanésie et de Micronésie, ce sont les collectivités locales ou les gouvernements des États qui administrent les affaires provinciales, notamment dans les îles périphériques et les États (par exemple aux États fédérés de Micronésie, à Palau, à Vanuatu et aux Îles Salomon). Ces pays sont donc souvent dotés d'une politique sur le changement climatique et la GRC au niveau national, et une autre au niveau provincial.

Cette séance a pour objet de faciliter les discussions sur la meilleure façon de promouvoir l'intégration du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe à tous les niveaux (national, provincial et/ou local, ou au niveau des États) et dans tous les processus, c'est-à-dire de la planification à la mise en œuvre, ainsi qu'à l'étape du suivi et des retours d'informations, pour améliorer la mise en œuvre et créer les conditions propices à l'obtention d'un triple résultat : réduction des risques de catastrophe, adaptation au changement climatique et développement durable.

Les ÉTIO n'ont pas tous adopté une stratégie nationale intégrée sur le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe. En revanche, la région a lancé un processus d'élaboration d'une « nouvelle » stratégie régionale intégrée en la matière, qui viendra remplacer le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques, et le Cadre d'action océanique pour la RRC et la GRC, qui arrivent l'un et l'autre à échéance en 2015.

Autre objectif de cette séance, solliciter les contributions des ÉTIO et des autres parties prenantes sur leurs expériences et les enseignements qu'ils ont tirés des efforts visant à intégrer la GRC et l'adaptation au changement climatique au niveau national et infranational ; la séance permettra en outre de mettre en lumière les possibilités et les problèmes prioritaires

qu'une stratégie intégrée pourrait aborder au niveau national et infranational (provinces, villages, îles périphériques ou États).

Une attention particulière sera portée aux moyens de promouvoir l'intégration à l'échelon national, afin que les politiques et mesures d'action climatique et de GRC prises au niveau provincial ou local ou par les gouvernements des États deviennent des composantes clés de l'action menée au niveau national. Les terres, la mer, les plaines inondables, les rivières, les bassins versants, les îles et autres ressources sont en effet des biens mis en valeur à l'échelle des provinces, des villages, des îles périphériques et des États. Si l'intégration de l'action climatique et de la GRC ne filtre pas jusqu'à ces niveaux, le triple objectif poursuivi ne pourra pas être atteint, et les communautés continueront d'être exposées aux aléas naturels et aux tendances climatiques à long terme, avec leurs corollaires d'impacts.

## **Discussion**

Les questions ci-dessous visent à guider le débat :

1. Y a-t-il de bons exemples, ou des enseignements à tirer, de politiques et de mesures intégrées dans l'action menée au niveau national ou provincial, ou encore par les gouvernements des États ou les collectivités locales ?
2. Quels sont les problèmes qui pourraient faire obstacle à une intégration efficace de l'action climatique et de la GRC entre les différents niveaux de gouvernement (du régional au national, et jusqu'aux collectivités locales, et vice versa) ?
3. Quelles sont les possibilités d'intégration de l'action climatique et de la GRC au niveau national et infranational (du régional au national, et jusqu'aux collectivités locales, et vice versa) ?
4. De quelles ressources (informations, capacités, financements, etc.) les parties prenantes ont-elles besoin pour promouvoir une approche intégrée de la GRC et de l'action climatique au niveau national, infranational et local ?

## **Résultats escomptés**

- Mise en évidence des possibilités et des difficultés
- Liste des principaux obstacles devant faire l'objet d'études complémentaires ou de consultations en vue de l'élaboration de la stratégie régionale intégrée
- Mise en commun des enseignements de l'expérience
- Constitution de réseaux entre les intervenants du secteur

## **Organisation des travaux**

Des orateurs invités présenteront des exposés qui seront suivis d'un débat et de questions de la part des participants.

## **Coordonnatrice de la séance**

Netatua Pelesikoti  
PROE  
[netatuap@sprep.org](mailto:netatuap@sprep.org)